

LA CHARTE AQUITAINE

« Bois Construction Environnement » 2006 - 2010

Un plan d'actions pour le
développement de la filière Bois
Construction en Aquitaine



Charte Bois Construction Environnement 2006-2010

23 mars 2006

Plan de la Charte

➤ Le contexte

➤ Les objectifs de la Charte :

1. La filière Bois Construction en Aquitaine
2. Le plan d'actions 2006 - 2010



Contexte national

1998 : le rapport BIANCO sur la forêt française

- promouvoir le développement du marché des produits forestiers dans deux secteurs :
 - ✓ bois construction
 - ✓ bois énergie
- domaines où d'importants gisements de consommation supplémentaires de bois existent
- bon potentiel de créations d'emplois



Contexte national

1998, le **Plan Bois Construction Environnement** annonce :

- un **décret d'application de la loi sur l'air** (1996),
(quantité minimale de bois dans les constructions...)
- un **accord-cadre national Bois - Construction - Environnement** (signé en 2001) :
 - ✓ pour augmenter la part de bois dans la construction **de 10 à 12,5 % de part de marché d'ici 2010**
 - ✓ pour contribuer à répondre aux engagements de la France à Kyoto en terme de **réduction de CO2.**



Contexte national

Les mesures du **Plan Bois Construction Environnement** ont été réaffirmées par l'État dans deux programmes beaucoup plus larges :

- La Stratégie nationale de développement durable (2003)
- Le Plan Climat (2004)



Le bois : un matériau pour le développement durable et la qualité environnementale

- ✓ lutte contre l'accroissement de l'effet de serre
- ✓ un des seuls matériaux de construction renouvelable
- ✓ matériau à faible coût énergétique
- ✓ cycle de vie à faible impact environnemental, de sa récolte à son recyclage
- ✓ la certification de la gestion forestière durable : système PEFC (650 000 ha et 600 entreprises en Aquitaine)



Contexte régional

La situation en Aquitaine



Charte Bois Construction Environnement 2006-2010

23 mars 2006

La filière bois : pilier de l'économie aquitaine

- ✓ 2,6 milliards d'euros de CA - 27 000 emplois directs, 10 % des emplois industriels en Aquitaine
- ✓ 1ère région française - 8,5 millions de tonnes récoltés (28 %)
- ✓ pin maritime : 85 %. Autres essences notables : peuplier, chêne, châtaignier, hêtre, noyer
- ✓ sur 1,8 million scié/an, 1,6 million de m³ de pin maritime, :
 - emballage : 50 %
 - habitat-décoration : 39 %
 - construction (charpentes - éléments pour préfabriqués, bois extérieurs) : 6 % et travaux publics : 1 %
 - divers : 4 %



la filière construction et le bois : une opportunité partagée

- ✓ maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprises d'Aquitaine (6000 salariés et artisans) bien positionnées pour développer l'usage du bois dans la construction et l'aménagement
- ✓ le bois répond aux profondes mutations des modes de conception et réalisation des bâtiments résultant des problématiques de développement durable et lutte contre le changement climatique
- ✓ le secteur du bâtiment a besoin de structurer son offre pour répondre à l'évolution et au développement du marché de la construction bois.



Pôle de compétitivité à vocation nationale « industrie et pin maritime du futur »

- ✓ labellisé en juillet 2005
- ✓ pour développer l'industrie de transformation du pin maritime par la recherche, l'innovation et la formation
- ✓ et orienter le tiers de la production des sciages du massif vers le marché de la construction.



La charte Aquitaine « Bois Construction Environnement » 2006 - 2010

- ✓ élaborée durant l'année 2005
- ✓ par un comité technique restreint animé par la DRE Aquitaine
- ✓ soumise officiellement à l'ensemble des signataires potentiels fin février 2006



La charte Aquitaine « Bois Construction Environnement »

- ✓ souscrit aux objectifs de l'accord cadre national avec le souci d'une progression simultanée de l'offre et de la demande
- ✓ rassemble notamment la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises du bois et de la construction
- ✓ présente la filière Bois Construction en Aquitaine
- ✓ contient un plan d'actions définissant le cadre des engagements ultérieurs de chaque signataire.



Le plan d'actions

Actions concertées des signataires en faveur :

- ✓ de la **demande** : (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre)
- ✓ de l'**offre** : (entreprises bâtiments et de travaux publics, entreprises de transformation du bois)



Le plan d'actions

Six thèmes:

- la maîtrise d'ouvrage
- la maîtrise d'œuvre
- les entreprises
- l'enseignement et la formation
- la communication
- la recherche, l'innovation et le transfert technologique



Le plan d'actions

- Un **Comité Régional de Pilotage** rassemblera les signataires de la charte.

Il assurera :

- ✓ l'inventaire et l'évaluation des actions déjà menées
- ✓ l'animation et le suivi annuel du plan d'actions sur 5 ans (2006 - 2010)



Site internet de DRE Aquitaine :

http://www.aquitaine.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=347



Documents disponibles

Bois dans la construction

[Déclinaison régionale de l'Accord cadre Bois Construction Environnement](#)

[Méthode de classement des ouvrages](#)